

RCS : BASTIA Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00473 Numéro SIREN : 852 133 172 Nom ou dénomination : ANGELINO
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2022 sous le numéro de dépôt 762



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ANGELINO - SIREN : 852133172				Néant ☐ *			
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 5			
				Exercice N clos le 31/12/2020			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	30 283	030	4 840	25 443
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	30 283	048	4 840	25 443
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises*	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			
		Autres* (3)	072	7 149	074		7 149
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	4 752	086		4 752
	Charges constatées d'avance*		092	094			
	Total II		096	11 901	098		11 901
Total général (I + II)			110	42 184	112	4 840	37 344
PASSIF				Exercice N NET		1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		100	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131	)	132	
	Report à nouveau			134		5 437	
	Résultat de l'exercice			136		12 438	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		17 975	
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		3 600	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	13 260)	172	15 769
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		19 369	
Total général (I + II + III)				180		37 344	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 632
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B SD 2021
ADAPTÉ POUR LA TÈLE-DECLARATION
PAR TELEDEC.FRFormulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ANGELINO - SIREN : 852133172**Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210	6 478
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{		215		214	
		Services *				217		218	26 451
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitations reçues						226	17 500	
	Autres produits						230	118	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	50 547
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	3 757
	Variation de stocks (marchandises) *							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	24 159	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 700	
	Rémunérations du personnel *						250	5 368	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	649	
	Dotations aux amortissements *						254	3 785	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		}	262	601
					260				
		Total des charges d'exploitation (II)					264	40 019	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II) 270 **10 528**

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	-1 910

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII) 310 **12 438**Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 **12 438** 314

B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324			-1 910
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986	ZFU - TA (44 octies et octies A) 987	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	342	
	JEI (44 sexes A) 989	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quinquies) 138		
	Bassins d'emplois à redynamiser (44 duodécies) 991	Investissements outre-mer 344	ZFANG (44 quaterdecies) 345		
	BUD (44 sexes) 992	Zone de développement prioritaire (44 septedécies) 993			
	Créances div. au titre du report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) 643	350	
	Divers dont : Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) 645 Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) 647 Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) 648 Déduction exceptionnelle (art. 39 decies E) 649 Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 352 **10 528** 354 Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 370 **10 528** 372 Déficit col. 2



ANGELINO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 €
CANALE, 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA
RCS de BASTIA B 852 133 172

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2020

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 29/06/2021, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 12 438 €**

De la manière suivante :

Affectation de 10 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créditeur de 10 €.

Affectation de 12 428 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 17 865 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**